

Délibération n°B-2024-96 Vente de matériel

Membres élus ayant voix délibérative

En exercice : 5 Date de convocation : le 18 novembre 2024
Présents : 4 Quorum fixé à 3 membres
Votants : 4
Procuration : 0

Résultats du vote :

Voix "pour" : **4**
Voix "contre" : **0**
Abstentions : **0**

TITULAIRES

	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Edwige EME	X	
M. Thomas OUDOT	X	
Mme Christelle RIGOLOT	X	
M. Patrick GOUX	X	
M. Jean-Claude GAY		X

Étaient également présents

M. le colonel Stéphane HELLEU , directeur départemental des services d'incendie et de secours
M. le colonel Djamel FERRAND , directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours
M. le lieutenant-colonel Franck BEL , chef d'État-Major des services d'incendie et de secours
Mme Sylvie JUIN , cheffe du pôle « Administration Générale »

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à seize heures, les membres du bureau du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours se sont réunis, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de madame **Edwige EME**, présidente du service départemental d'incendie et de secours.

Cette séance s'est tenue à l'Hôtel du Département, espace Cassin.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la délibération n°CA-2024-03 du 16 février 2024 relative aux attributions déléguées au bureau par le conseil d'administration du SDIS.

Après avoir entendu les précisions données par **madame Edwige EME**, rapporteuse de ce dossier, en ces termes :

Il est proposé que l'échelle de 1987 qui vient d'être réformée, fasse l'objet d'une vente via le site de la société AGORASTORE, solution de vente avec laquelle une convention a été signée le 5 décembre 2023.

Aussi, il est demandé aux membres du bureau de bien vouloir autoriser la présidente du conseil d'administration du SDIS à :

- procéder à la vente aux enchères par internet de l'échelle dont les caractéristiques figurent dans le tableau ci-dessous,
- approuver les montants de mise à prix et mise de retrait proposés par le Groupement des « Services Techniques et de la Logistique » pour cet engin.

Liste du matériel réformé à vendre du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône

DESIGNATION	OBSERVATIONS	MISE A PRIX	Mise de retrait (50% de la mise à prix)
<u>EPS Renault S150 CAMIVA</u> <u>Date de mise en circulation : 14/12/87</u> <u>n° immatriculation : BY-070-KH</u> <u>45 951 Kms</u>	Peut être cédé en l'état avec contrôle technique A réviser : cuve HS	5 000,00 €	2 500,00 €

Décision

Les membres du bureau, **à l'unanimité,**

- autorisent la présidente à procéder à la vente aux enchères par internet de l'échelle dont les caractéristiques figurent dans le tableau ci-dessous,
- approuvent les montants de mise à prix et de mise de retrait proposés par le Groupement des « Services Techniques et de la Logistique » de cet engin.

La présidente du conseil d'administration


Edwige EME

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 45.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-287000012-20241218-B-2024-96-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2024
Publication : 20/12/2024

